

# Coiffure

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Coiffure (code MFCU 53400) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.<sup>1</sup>

Ministère des Collèges et Universités  
Janvier 2025

---

<sup>1</sup> Bien que les normes soient les mêmes, elles peuvent être appelées « normes de programme » par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et « Normes de formation du programme » par collèges privés d'enseignement professionnel. Le nom des titres de compétence varie selon le type d'institution d'enseignement, par exemple, certificat d'études collégiales de l'Ontario pour les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et certificat de formation de l'Ontario pour les collèges privés d'enseignement professionnel.

## Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Coiffure pour leur contribution à ce projet.
- de Isabelle Guérin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Charlene Kloos, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

# Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Coiffure (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Glossaire	20
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	22
Contexte	22
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	22
Application et mise en œuvre	23
La formation générale	26
Exigences	26
But	26
Thèmes	27

# Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Coiffure offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 53400) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

## L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'Unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

## Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#)
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#)
- les exigences de la [formation générale](#)

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

## Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats

d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée, mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

## **Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle**

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant.e doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenant.e.s doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

## **L'élaboration des normes de programme**

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeur.euse.s, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenant.e.s, personnel scolaire et cadre, représentant.e.s de divers établissements. Selon ces divers intervenant.e.s, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

## **La mise à jour des normes**

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiant.e.s et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Coiffure ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

## **La spécificité francophone**

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

# Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario du programme « Coiffure » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les douze (12) résultats d'apprentissage de la formation professionnelle sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

## Préambule

En intégrant une base solide sur le plan théorique et des expériences d'apprentissage pratiques, le programme de Coiffure prépare les diplômé.e.s à exercer ce métier axé sur la prestation de soins personnels dans un secteur de services personnels diversifié et compétitif.

En tout temps, les apprenant.e.s du programme de Coiffure agissent en conformité avec la législation pertinente et les normes, politiques et procédures établies dans leurs rôles et responsabilités en tant que coiffeur.euse.

Dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, les coiffeur.euse.s sont appelé.e.s à rencontrer des client.e.s et à répondre à leurs besoins et à leurs attentes dans les prestations de services en matière de soins capillaires, de coupe de cheveux et de coiffure. Les titulaires du diplôme en coiffure utilisent diverses techniques, une variété d'instruments et de produits spécialisés pour préparer, soutenir et réaliser une large gamme de services et traitements capillaires tels que le lavage, le conditionnement, la coupe, la **coloration**, la mise en plis, les traitements de **texturation chimique des cheveux (permanentes et défrisages)**, les **cheveux rapportés** et autres traitements.

Outre les compétences techniques, une solide connaissance de soi, des compétences et des stratégies en matière de communication, de relations interpersonnelles, d'affaires et d'entreprise, le fait de se tenir informé des nouvelles tendances et un développement personnel et professionnel continu sont nécessaires pour s'établir en tant que coiffeur.euse.

Les diplômé.e.s pourront utiliser leurs compétences et connaissances dans le but de promouvoir et maintenir leur sécurité et bien-être personnel, le bien-être de la clientèle et maintenir l'intégrité des cheveux tout en fournissant des services. Ils/elles utilisent également des pratiques et des produits respectueux de l'environnement pour favoriser d'autres aspects du bien-être.

L'apprentissage de l'art et de la science de la coiffure offre des possibilités d'exploration et d'expression créatives et peut mener à diverses options d'emploi. À leur sortie du programme de 1500 heures menant à un diplôme d'études collégiales de l'Ontario, les diplômé.e.s possèdent les connaissances et les compétences techniques nécessaires

pour signer un contrat d'apprentissage avec un.e employeur.euse et, en fonction de leur intérêt, débiter un stage menant à l'obtention d'un certificat d'apprentissage.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires [ONTransfert](#) et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

# Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

## Coiffure (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

Thèmes par Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP)

- RAFP 1 – Éthique, réglementation et politiques
- RAFP 2 – Santé et sécurité
- RAFP 3 – Compétences entrepreneuriales et commerciales de base
- RAFP 4 – Développement personnel et professionnel
- RAFP 5 – Service à la clientèle et consultations
- RAFP 6 – Procédures et traitements préparatoires
- RAFP 7 – Coupe de cheveux
- RAFP 8 – Mise en plis
- RAFP 9 – Textures chimiques
- RAFP 10 – Coloration des cheveux
- RAFP 11 – Ajouts/rajouts de cheveux
- RAFP 12 – Développement durable

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. effectuer toutes les tâches en respectant l'éthique professionnelle, les règlements gouvernementaux, les normes et les politiques en matière de santé, de sécurité et en milieu de travail, et ce, conformément aux spécifications des fabricants.
2. adopter des mesures d'autogestion de la santé, notamment en matière d'ergonomie, d'hygiène, d'utilisation sûre des équipements et de gestion du stress, afin de prévenir les problèmes et de maintenir une bonne santé physique, émotionnelle et mentale.
3. employer des compétences et des stratégies d'affaires et entrepreneuriales afin de s'établir en tant que professionnel de la coiffure.
4. planifier et appliquer des stratégies de développement personnel et professionnel afin d'améliorer ses compétences professionnelles, de s'adapter aux changements et de rester au fait des tendances de l'industrie de la coiffure.
5. utiliser des stratégies inclusives en matière de service à la clientèle, de consultation et de communication afin de répondre et de s'adapter aux divers besoins et attentes de la clientèle.
6. choisir et appliquer des produits capillaires et de cuir chevelu personnalisés, des procédures préparatoires ou des traitements en fonction de l'analyse des cheveux et du cuir chevelu, des exigences du traitement et des besoins de la clientèle.

7. choisir et utiliser une variété de techniques de coupe de cheveux et d'outils de coiffure en fonction de tous les types de cheveux, des besoins de la clientèle et de leurs attentes.
8. choisir et utiliser des techniques standards et spécialisées pour coiffer les cheveux secs et mouillés en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.
9. réaliser des services de texture chimiques et non chimiques, y compris les **permanentes** et les **défrisages**, en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.
10. préparer et appliquer des produits pour colorer, ajouter des nuances, décolorer, tonifier, faire des mèches et corriger la couleur au niveau souhaité en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.
11. identifier les types de fibres, les techniques d'application, les instruments spécialisés et les procédures d'entretien relatifs aux **rajouts de cheveux** en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.
12. utiliser des pratiques, des produits et des outils de coiffure respectueux de l'environnement pour favoriser le bien-être personnel, écologique, social et économique.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

## Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à effectuer toutes les tâches en respectant l'éthique professionnelle, les règlements gouvernementaux, les normes et les politiques en matière de santé, de sécurité et en milieu de travail, et ce, conformément aux spécifications des fabricants.

### Éléments de performance

- a. Respecter l'éthique professionnelle en milieu de travail.
- b. Se conformer aux règlements de la **Loi sur la santé et la sécurité au travail** (LSST), au **Règlement concernant le système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail** (SIMDUT), aux recommandations des **fiches de données de sécurité** (FDS) et aux mises en garde des fabricants pour une utilisation sans risque.
- c. Promouvoir l'inclusion et respecter la clientèle et les collègues, sans aucune discrimination.
- d. Appliquer des pratiques conformes à la déontologie dans ses relations professionnelles.
- e. Décrire les caractéristiques et les classifications des bactéries et des virus et les manières de prévenir les maladies transmissibles afin de se protéger et de protéger les autres dans le lieu de travail.
- f. Mettre en œuvre des méthodes de **nettoyage**, de **désinfection**, de **stérilisation**, de prévention des infections et d'élimination des matières de façon à avoir un lieu de travail sécuritaire, organisé et salubre.
- g. Déterminer et évaluer les situations d'urgence et utiliser l'équipement de sécurité pour se protéger et protéger les autres.
- h. Évaluer et décrire les principes de base de la sécurité des installations électriques dans le lieu de travail.
- i. Respecter les directives en vigueur en matière de santé publique afin de protéger le public lors de prestations de services de coiffure.
- j. Utiliser et jeter les équipements de protection individuelle conformément aux réglementations, normes et politiques en vigueur.
- k. Identifier les moyens de se garder au fait des dernières directives, politiques, réglementations et normes afin de s'acquitter de ses responsabilités professionnelles.
- l. Agir de manière à protéger la sécurité physique, mentale et psychologique de toutes les personnes présentes dans l'environnement de travail.

[Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à adopter des mesures d'autogestion de la santé, notamment en matière d'ergonomie, d'hygiène, d'utilisation sûre des équipements et de gestion du stress, afin de prévenir les problèmes et de maintenir une bonne santé physique, émotionnelle et mentale.

### **Éléments de performance**

- a. Adopter des pratiques d'hygiène personnelle pour préserver sa santé et favoriser son bien-être.
- b. Conserver une bonne position et une bonne posture au travail.
- c. Utiliser et entretenir l'équipement conformément aux **spécifications du fabricant**.
- d. Faire preuve de concentration mentale et d'attention physique à l'égard des outils et équipements professionnels.
- e. Mettre en place et maintenir un poste de travail ordonné et sécuritaire.
- f. Identifier les sentiments personnels et les canaliser, les communiquer et les agir de manière bénéfique et saine.
- g. Planifier des activités pour maintenir et/ou améliorer son endurance physique.
- h. Planifier des activités pour réduire le stress et l'épuisement professionnel et maintenir ou améliorer sa santé mentale.
- i. Démontrer les moyens de protéger et de promouvoir sa propre sécurité physique, mentale et psychologique.
- j. Expliquer différentes stratégies liées à la stabilité financière personnelle afin de réduire le stress.

[Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à employer des compétences et des stratégies d'affaires et entrepreneuriales afin de s'établir en tant que professionnel de la coiffure.

### Éléments de performance

- a. Décrire les principes de base du fonctionnement et de l'organisation d'un salon de coiffure.
- b. Décrire les rôles et les responsabilités associés au personnel (employeur.euse.s, employé.e.s, stagiaires et apprenti.e.s).
- c. Exécuter les tâches liées au service à la clientèle, comme l'accueil et la gestion des rendez-vous.
- d. Élaborer des stratégies de marketing, de promotion et de vente pour les produits et les services du salon de coiffure.
- e. Utiliser des techniques de communication efficaces pour établir des relations professionnelles avec la clientèle, les collègues, les vendeurs et les fournisseurs.
- f. Utiliser des techniques de résolution des conflits avec les client.e.s et les collègues.
- g. Utiliser des compétences efficaces en matière de gestion du temps et d'organisation.
- h. Respecter l'éthique professionnelle conformément au **Code des droits de la personne de l'Ontario en milieu de travail**, à la **Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)** et d'autres politiques, normes et lois en vigueur.
- i. Déterminer comment utiliser les médias sociaux et d'autres réseaux numériques pour assurer une visibilité professionnelle en ligne afin de développer, d'accroître et de fidéliser la clientèle.
- j. Utiliser diverses technologies couramment employées dans une entreprise de coiffure, y compris les logiciels de réservation, d'inventaire et de commandes, les ordinateurs et la technologie de base des transactions financières.
- k. Calculer les coûts et les prix de vente des services et des produits pour assurer la rentabilité.
- l. Expliquer les différentes modalités de rémunération (à l'heure, à la commission, en tant que travailleur.euse autonome, par location de chaise), les prélèvements de taxes, etc.

[Voir le glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à planifier et appliquer des stratégies de développement personnel et professionnel afin d'améliorer ses compétences professionnelles, de s'adapter aux changements et de rester au fait des tendances de l'industrie de la coiffure.

### Éléments de performance

- a. Cultiver une image professionnelle correspondant aux attentes de la clientèle et de l'employeur.euse.
- b. Développer des stratégies de réussite basées sur les objectifs de carrière.
- c. Déterminer les ressources et les occasions d'apprentissage pour promouvoir la compétence et le perfectionnement professionnel.
- d. Déterminer les secteurs propices à la croissance et au perfectionnement professionnel en évaluant les rétroactions constructives concernant sa performance, ses forces et ses faiblesses.
- e. Mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion de temps pour établir les priorités en matière de services.
- f. Rechercher et décrire les tendances actuelles en matière de coupe des cheveux et de coiffure, les services de **texturation chimique**, de **coloration** et de **décoloration** et d'utilisation de **cheveux rapportés**.
- g. S'engager dans des activités d'auto-réflexion en continu pour identifier ses forces personnelles et professionnelles, ses défis et ses perspectives.
- h. Discuter de l'importance de la formation continue afin de maintenir la pertinence et la compétence dans le domaine de la coiffure et de répondre à l'évolution des besoins et des attentes des client.e.s.
- i. S'adapter à l'évolution des technologies, des applications et des procédures dans le secteur de la coiffure.

[Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des stratégies inclusives en matière de service à la clientèle, de consultation et de communication afin de répondre et de s'adapter aux divers besoins et attentes de la clientèle.

### Éléments de performance

- a. Effectuer une consultation efficace et efficiente auprès de la clientèle en utilisant des techniques de communication verbale et non verbale afin de réduire les inquiétudes et d'améliorer la fidélisation.
- b. Mettre en pratique ses connaissances de l'anatomie (tête, morphologie du visage, épaules, etc.) dans la conception et l'exécution des services à la clientèle.
- c. Décrire les caractéristiques des cheveux et du cuir chevelu.
- d. Évaluer son propre niveau de compétence en matière de coiffure et réfléchir sur les limites de ses compétences lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes de la clientèle.
- e. Discuter des implications des demandes de la clientèle (ex. : la faisabilité, l'entretien, etc.) en fonction de la longueur, de l'**épaisseur**, du type et de la **texture** des cheveux.
- f. Offrir des services de coiffure équitables et inclusifs à une clientèle diversifiée.
- g. Recommander le(s) service(s) le(s) plus approprié(s) en fonction des besoins de la clientèle, de son type de cheveux et de ses attentes.
- h. Travailler conformément au **Code des droits de la personne de l'Ontario** et la **Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario** (LAPHO).
- i. Informer le client, sur demande et avant la prestation, du coût exact du service afin d'être transparent, d'aider à la prise de décision et d'éviter les malentendus.
- j. Utiliser un langage inclusif et neutre en termes de genre pour décrire les coiffures, les techniques et les services (ex. : coupe courte au lieu de coupe masculine).

[Voir le glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à choisir et appliquer des produits capillaires et de cuir chevelu personnalisés, des procédures préparatoires ou des traitements en fonction de l'analyse des cheveux et du cuir chevelu, des exigences du traitement et des besoins de la clientèle.

### **Éléments de performance**

- a. Expliquer les propriétés chimiques de base des produits et leurs fonctionnements.
- b. Déterminer les conditions et les anomalies des cheveux et du cuir chevelu, et faire des recommandations sur le(s) service(s) qui peuvent être offert(s) dans un salon de coiffure et orienter la clientèle vers d'autres services lorsque nécessaire.
- c. Analyser le type de cheveux et de cuir chevelu à l'aide de divers tests, notamment un test de prédisposition, un test de **porosité** des cheveux, un test de l'**élasticité des cheveux**, etc.
- d. Effectuer les procédures de base pour les cheveux et le cuir chevelu, incluant le lavage et la **revitalisation** en vue du traitement à réaliser.
- e. Choisir et recommander des produits et des services selon leur fonction et leur composition.
- f. Décrire les caractéristiques, les avantages et les bienfaits des produits et services destinés aux cheveux et au cuir chevelu.

[Voir le glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à choisir et utiliser une variété de techniques de coupe de cheveux et d'outils de coiffure en fonction de tous les types de cheveux, des besoins de la clientèle et de leurs attentes.

### **Éléments de performance**

- a. Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de coupe à effectuer.
- b. Décrire le but des projections (**dégradées** et **non dégradées**) et des angles en fonction des différentes techniques de coupe.
- c. Décrire comment la position du corps affecte la perspective générale de la coupe de cheveux et comparer les résultats obtenus après avoir utilisé un guide stationnaire et un guide mobile.
- d. Choisir des outils et des accessoires motorisés et non motorisés et appliquer des techniques qui permettront d'obtenir la coupe désirée.
- e. Décrire la procédure pour effectuer des coupes **dégradées** et **non dégradées** sur des cheveux mouillés et cheveux secs.
- f. Tailler les poils du visage et les cheveux superflus.
- g. Effectuer des coupes **dégradées** et **non dégradées** sur des cheveux mouillés et cheveux secs.
- h. Personnaliser les coupes en utilisant des techniques d'effilage et de texturisation sur des cheveux mouillés et secs.

[Voir le glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à choisir et utiliser des techniques standards et spécialisées pour coiffer les cheveux secs et mouillés en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.

### **Éléments de performance**

- a. Interpréter les résultats de la consultation afin de déterminer le type de coiffure à réaliser.
- b. Décrire la façon d'utiliser les différents outils pour coiffer des cheveux mouillés et des cheveux secs et pour le travail à la chaleur.
- c. Définir les éléments généraux de la conception d'une coiffure y compris le profil et la silhouette.
- d. Choisir et utiliser les produits coiffants pour préparer, coiffer et effectuer la mise en plis sur les cheveux mouillés et cheveux secs et pour le travail à la chaleur.
- e. Déterminer la façon d'utiliser divers outils de mise en plis et en faire une démonstration pour obtenir le résultat souhaité.
- f. Coiffer les cheveux mouillés en utilisant une variété d'outils et de techniques, y compris les rouleaux, les boucles, les tresses et les ondulations (ex. **vague aux doigts**).
- g. Effectuer des mises en plis à la chaleur en utilisant un sèche-cheveux, un casque-séchoir, un fer à friser, un fer plat et des rouleaux.
- h. Effectuer une mise en plis, avec ou sans accessoires, pour différentes occasions sur des cheveux mi-longs à longs.
- i. Coiffer tous les types/**textures** de cheveux pour satisfaire les besoins et préférences diversifiés et personnalisés de la clientèle.

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à réaliser des services de texture chimiques et non chimiques, y compris les **permanentes** et les **défrisages**, en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.

### Éléments de performance

- a. Décrire l'effet de chaque procédé de texturation chimique (**permanente** et **défrisage**) sur la structure des cheveux.
- b. Exécuter les étapes préparatoires et procédurales nécessaires à la réalisation d'une **permanente** et d'un **traitement de texturation chimique** conformément aux normes de l'industrie et aux **spécifications du fabricant**.
- c. Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de **permanente** ou autre **traitement de texturation chimique** à réaliser pour modifier la **texture** naturelle de tous les types de cheveux.
- d. Expliquer le choix des solutions à **permanente**, des produits de texturation chimique et neutralisant, des outils et de la méthode d'application et appliquer les connaissances appropriées pour ce faire.
- e. Protéger les cheveux et le cuir chevelu pendant la réalisation du traitement chimique (**permanente** et **défrisage**) en respectant le temps d'attente et d'autres mesures de sécurité.
- f. Décrivez d'autres services de texturation chimique tels que les boucles semi permanentes et permanentes, les assouplisseurs de boucles, les traitements de défrisage, etc.

[Voir le glossaire](#)

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à préparer et appliquer des produits pour colorer, ajouter des nuances, décolorer, tonifier, faire des mèches et corriger la couleur au niveau souhaité en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.

### Éléments de performance

- a. Expliquer les principes et les relations entre les couleurs.
- b. Expliquer la composition et l'action chimique des produits utilisés pour modifier la couleur des cheveux.
- c. Différencier toutes les catégories de produits de **coloration** et de **décoloration**.
- d. Différencier chaque étape de la **coloration** et de la **décoloration**.
- e. Expliquer l'influence de la **pigmentation** des cheveux dans la **préparation des produits de coloration**.
- f. Interpréter les renseignements obtenus lors de la consultation auprès de la clientèle et sélectionner les produits de coloration et de décoloration, les outils et les méthodes d'application pour tous les types de cheveux.
- g. Décrire et appliquer les méthodes et les étapes de la procédure de retouche.
- h. Faire la démonstration des techniques d'application du décolorant sur des cheveux vierges plus clairs ou plus foncés.
- i. Déterminer les étapes de la procédure pour un service correctif.
- j. Faire la démonstration des étapes d'un traitement à double processus.
- k. Mettre en pratique les diverses techniques d'application de couleur incluant les techniques pour accentuer ou atténuer les reflets.
- l. Expliquer comment prévenir et corriger les dommages causés aux cheveux et comment les entretenir après une coloration.

[Voir le glossaire](#)

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à identifier les types de fibres, les techniques d'application, les instruments spécialisés et les procédures d'entretien relatifs aux **rajouts de cheveux** en fonction de tous les types de cheveux, des besoins et des attentes de la clientèle.

### Éléments de performance

- a. Décrire la fonction, la performance et l'utilité des différents types de fibres.
- b. Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de **cheveux rapportés** à offrir à la clientèle.
- c. Effectuer les étapes de la sélection et de la mise en place des **cheveux rapportés** choisis, comme les perruques ou toutes pièces de cheveux.
- d. Décrire les étapes pour effectuer des extensions, des mèches et la coloration des **cheveux rapportés**.
- e. Couper et mélanger les **cheveux rapportés** de façon à obtenir la forme, la longueur et l'épaisseur recherchées.
- f. Exécuter les étapes de la mise en plis des **cheveux rapportés**.
- g. Décrire l'entretien et les soins exigés pour les **cheveux rapportés**.
- h. Expliquer les étapes du retrait des **cheveux rapportés** afin de maintenir l'intégrité des cheveux naturels.

[Voir le glossaire](#)

12. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des pratiques, des produits et des outils de coiffure respectueux de l'environnement pour favoriser le bien-être personnel, écologique, social et économique.

### **Éléments de performance**

- a. Identifier les produits respectueux de l'environnement et les appliquer sur tous les types de cheveux.
- b. Discuter des impacts économiques et écologiques dans une approche de **développement durable**.
- c. Informer la clientèle sur les pratiques de coiffure respectueuses de l'environnement lors d'une consultation ou d'un service.
- d. Reconnaître les différences entre les articles à usage multiple et ceux à usage unique.
- e. Effectuer des services de coiffure en utilisant des pratiques et des produits respectueux de l'environnement.
- f. Identifier des moyens de réduire les déchets en milieu de travail dans le respect des règlements gouvernementaux, des normes et des politiques en matière de santé et de sécurité.
- g. Expliquer les impacts des pratiques respectueuses de l'environnement sur la profession de coiffeur.se et la clientèle.
- h. Se débarrasser des produits et outils non utilisés (ex. lames de rasoir, surplus de couleur) de manière responsable.

[Voir le glossaire](#)

## Glossaire

**Cheveux rapportés** - Ils visent à compenser une chute de cheveux ou à améliorer l'apparence de la chevelure naturelle, notamment les perruques, les postiches et les rallonges de cheveux.

**Code des droits de la personne de l'Ontario** - [Commission ontarienne des droits de la personne](#)

**Coloration (colorer)** - Préparation permettant de modifier la couleur des cheveux.

**Couleur des cheveux** - Degré de clarté ou de profondeur de la couleur des cheveux.

**Décoloration (décolorer)** - Processus chimique causant la décoloration du pigment naturel ou de la couleur artificielle du cheveu.

**Défrisage** (chimique) - Également appelé produit chimique défrisant. Il s'agit d'un agent chimique qui modifie la structure des cheveux frisés pour les rendre plus raides ou plus lisses.

**Dégradé** - Consiste à couper les cheveux de manière à obtenir une transition visuelle harmonieuse entre les différentes longueurs des cheveux.

**Désinfection** - Action de détruire ou de tuer des bactéries et un grand nombre de virus sur les surfaces d'un salon de coiffure (mais sans tuer les spores bactériennes).

**Développement durable** - Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs - [Encyclopédie canadienne 2024](#)

**Élasticité** (des cheveux) - Aptitude des cheveux à s'étirer et à reprendre leur forme initiale.

**Épaisseur** - Nombre de mèches de cheveux dans un endroit donné : cheveux clairsemés, moyens, épais.

**LAPHO** - [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#)

**LPRPDE** - [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques.](#)

**LSST** - [Loi sur la santé et la sécurité au travail.](#)

**Nettoyage** - Laver et désinfecter l'équipement, les outils et le matériel pour prévenir le développement des microbes et réduire le nombre de pathogènes.

**Non dégradées** - Façon dont les cheveux se placent naturellement sans élévation.

**Permanente** - Processus à base de produits chimiques qui modifie la structure des cheveux raides pour les rendre frisés.

**Pigmentation** - Concentration en mélanine dans les cheveux qui définit leur couleur.

**Porosité des cheveux** - Aptitude des cheveux à absorber ou à repousser l'humidité.

**Préparation des produits de coloration** - Processus de sélection de la couleur et/ou du peroxyde d'hydrogène pour obtenir la couleur désirée, selon l'évaluation qui a été effectuée.

**RDS** - [Fiches de données de sécurité](#) - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

**Revitalisation** - Tâche consistant à appliquer un produit dans les cheveux pour les tonifier temporairement.

**SIMDUT** - Règlement concernant le système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail - [CCHST: SIMDUT - Généralités](#).

**Spécifications du fabricant** - Directives et exigences précisées par un fabricant dans les documents accompagnant son produit.

**Stérilisation** - Éliminer la saleté d'un outil afin de prévenir la croissance de microbes; la stérilisation ne tue pas les germes ou les spores.

**Test d'allergie cutanée** - Test obligatoire qui permet de vérifier si la personne est allergique ou non à une substance donnée.

**Texturation** - Couper de façon à créer un effet dans la longueur des cheveux.

**Texturation chimique** - Processus à base de produits chimiques qui rend les cheveux plus raides, plus lisses, les défrise ou les frise.

**Texture** (des cheveux) – Épaisseur ou diamètre des mèches de cheveux.

**Traitement de texturation chimique** - Traitement à base de produits chimiques (ex., permanente, coloration ou défrisage) qui modifie la structure des cheveux.

**Vague aux doigts** - Ondulation douce obtenue en humidifiant et en façonnant les cheveux sans chaleur, seulement à l'aide des doigts et d'un peigne à vagues.

# Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Coiffure doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

## Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un.e apprenant.e, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenant.e.s ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

## Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication;
- les mathématiques;
- la pensée critique et la résolution des problèmes;
- la gestion de l'information;
- les relations interpersonnelles;
- la gestion personnelle.

## **Application et mise en œuvre**

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. La section suivante illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer les compétences dans domaines précis et les résultats d'apprentissage définis dans chacune des six domaines.

### **Domaines : La communication**

#### **Domaines précis :**

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

#### **Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais;

### **Domaines : Les mathématiques**

#### **Domaines précis :**

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

### **Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

### **Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes**

#### **Domaines précis :**

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

### **Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

### **Domaines : La gestion de l'information**

#### **Domaines précis :**

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

### **Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

### **Domaines : Les relations interpersonnelles**

**Domaines précis :**

- Travail en équipe
- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

**Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;

**Domaines : La gestion personnelle****Domaines précis :**

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

**Résultats d'apprentissage :**

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

# La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Coiffure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

## Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

## But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyen.ne.s sensibilisé.e.s à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils.elles vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenant.e.s, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

# Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

## **Les arts dans la société**

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.e.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenant.e.s de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenant.e.s d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

## **Le citoyen**

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individu.e.s et citoyen.ne.s, ils.elles doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenant.e.s de comprendre le

sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenant.e.s de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

## **Le social et le culturel**

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenant.e.s seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils.elles pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenant.e.s de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

## **Croissance personnelle**

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenant.e.s d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

## **La science et la technologie**

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (par exemple, gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenant.e.s d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

## Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités  
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire  
Unité des normes relatives aux programmes  
315 rue Front Ouest  
15ème étage  
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: [psu@ontario.ca](mailto:psu@ontario.ca)

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

978-1-4868-8310-3 PDF